REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes - COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21850256500011

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE FONTENAY LE COMTE

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ (3)

ANNEE 2017

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations generales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23
	-20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	45
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	46
D2 - Arrêté et signatures	47

III - Vote du budget

B5 -Détail des dépenses d'investissement

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

48

Code INSEE COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ		BP
Code INSEE	COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ	2017

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1313
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	32
1	

Potentiel fiscal et financier (1)		al et financier (1) Valeurs par hab.	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
643607	851987	625.08	755.7

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	490.068797	608
2	Produit des impositions directes/population	265.041889	329
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	583.969535	768
4	Dépenses d'équipement brut/population	470.449353	283
5	Encours de dette/population	270.457312	627
6	DGF/population	179.360244	183
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.512852	0.43
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.916411	0.89
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.805606	0.34
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.463136	0.83

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

	FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	923 370,33	766 752,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)		
S	KEI OKTE (2)	0,00	156 618,33		
F	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	923 370,33	923 370,33		
<u>-</u>	F	INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	749 553,78	618 766,12		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	19 837,53	17 850,00		
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)		
T S	(2)	0,00	132 775,19		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	769 391,31	769 391,31		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

1 692 761,64

1 692 761,64

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	219 000,00	0,00	205 250,00	205 250,00	205 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	309 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
014	Atténuations de produits	10 784,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	50 550,00	0,00	51 600,00	51 600,00	51 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	589 334,00	0,00	598 850,00	598 850,00	598 850,00
66	Charges financières	16 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 657,42		30 510,33	30 510,33	30 510,33
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	631 091,42	0,00	643 460,33	643 460,33	643 460,33
023	Virement à la section d'investissement (5)	239 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	50 150,00		29 910,00	29 910,00	29 910,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	289 150,00		279 910,00	279 910,00	279 910,00
	TOTAL	920 241,42	0,00	923 370,33	923 370,33	923 370,33

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 923 370,33

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	56 250,00	0,00	59 100,00	59 100,00	59 100,00
73	Impôts et taxes	396 170,00	0,00	402 000,00	402 000,00	402 000,00
74	Dotations et participations	277 562,00	0,00	278 300,00	278 300,00	278 300,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
	Total des recettes de gestion courante	746 982,00	0,00	765 400,00	765 400,00	765 400,00
76	Produits financiers	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels	800,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	747 784,00	0,00	766 702,00	766 702,00	766 702,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 600,00		50,00	50,00	50,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	2 600,00		50,00	50,00	50,00
	TOTAL	750 384,00	0,00	766 752,00	766 752,00	766 752,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 156 618,33 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 923 370,33

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	500 000,00	19 837,53	617 700,00	617 700,00	637 537,53
	Total des dépenses d'équipement	500 000,00	19 837,53	617 700,00	617 700,00	637 537,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	57 000,00	0,00	59 200,00	59 200,00	59 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 580,29		27 603,78	27 603,78	27 603,78
	Total des dépenses financières	88 580,29	0,00	86 803,78	86 803,78	86 803,78
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	588 580,29	19 837,53	704 503,78	704 503,78	724 341,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 600,00		50,00	50,00	50,00
041	Opérations patrimoniales (4)	79 093,09		45 000,00	45 000,00	45 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	82 693,09		45 050,00	45 050,00	45 050,00
	TOTAL	671 273,38	19 837,53	749 553,78	749 553,78	769 391,31

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	769 391,31

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 469,00	17 850,00	30 500,00	30 500,00	48 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	58,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	34 527,00	17 850,00	30 500,00	30 500,00	48 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	11 500,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	200 356,12	200 356,12	200 356,12
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	263 356,12	263 356,12	263 356,12
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	Total des recettes réelles d'investissement		17 850,00	293 856,12	293 856,12	311 706,12

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	239 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 150,00		29 910,00	29 910,00	29 910,00
041	Opérations patrimoniales (4)	80 093,09		45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		369 243,09		324 910,00	324 910,00	324 910,00
	TOTAL	417 270,09	17 850,00	618 766,12	618 766,12	636 616,12

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	132 775,19
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	769 391,31

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	279 860,00

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	205 250,00		205 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	330 000,00		330 000,00
014	Atténuations de produits	12 000,00		12 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 600,00		51 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	14 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	29 910,00	29 910,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 510,33		30 510,33
023	Virement à la section d'investissement		250 000,00	250 000,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	643 460,33	279 910,00	923 370,33

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 923 370,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	50,00	50,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 200,00	0,00	59 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	637 537,53		637 537,53
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	45 000,00	45 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	27 603,78		27 603,78
	Dépenses d'investissement – Total	724 341,31	45 050,00	769 391,31

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 769 391,31

Page 11

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	59 100,00		59 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	402 000,00		402 000,00
74	Dotations et participations	278 300,00		278 300,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	0,00	11 000,00
76	Produits financiers	2,00	0,00	2,00
77	Produits exceptionnels	1 300,00	50,00	1 350,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	766 702,00	50,00	766 752,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 156 618,33

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 923 370,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	63 000,00	0,00	63 000,00
13	Subventions d'investissement	48 350,00	0,00	48 350,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	45 000,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		29 910,00	29 910,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		250 000,00	250 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	111 350,00	324 910,00	436 260,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 132 775,19

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 200 356,12

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 769 391,31

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	219 000,00	205 250,00	205 250,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	36 000,00	36 000,00	36 000,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	24 000,00	22 000,00	22 000,00
60621	Combustibles	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	2 000,00	1 500,00	1 500,00
60623	Alimentation	1 000,00	200,00	200,00
60624	Produits de traitement	800,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	1 600,00	1 800,00	1 800,00
6067	Fournitures scolaires	6 200,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	25 500,00	8 000,00	8 000,00
6135	Locations mobilières	200,00	200,00	200,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	4 000,00	4 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 500,00	11 500,00	11 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	11 000,00	11 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	6 800,00	6 800,00	6 800,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	500,00	500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	100,00	100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6237	Publications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	100,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 800,00	3 800,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 500,00	12 000,00	12 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	1 500,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	309 000,00	330 000,00	330 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	250,00	250,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	4 150,00	4 150,00
6411	Personnel titulaire	200 000,00	203 000,00	203 000,00
6413	Personnel non titulaire Personnel non titulaire	3 000,00	18 000,00	18 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	41 500,00	43 000,00	43 000,00
			51 000,00	43 000,00 51 000,00
6453	Cotications aux A S S E D I C	50 000,00	·	· ·
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	500,00	800,00	800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 800,00	8 800,00	8 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
014	Atténuations de produits	10 784,00	12 000,00	12 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 140,00	1 200,00	1 200,00
73921	Prél pour revers fiscalité entre coll	9 644,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	10 800,00	10 800,00
65	Autres charges de gestion courante	50 550,00	51 600,00	51 600,00
6531	Indemnités	41 000,00	41 000,00	41 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	1 650,00	1 800,00	1 800,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	600,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	300,00	300,00	300,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	4 000,00	4 000,00	4 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	589 334,00	598 850,00	598 850,00
66	Charges financières (b)	16 000,00	14 000,00	14 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 000,00	14 000,00	14 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	25 657,42	30 510,33	30 510,33
٦	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	631 091,42	643 460,33	643 460,33
023	Virement à la section d'investissement	239 000,00	250 000,00	250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	50 150,00	29 910,00	29 910,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	50 150,00	29 910,00	29 910,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	289 150,00	279 910,00	279 910,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	289 150,00	279 910,00	279 910,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	920 241,42	923 370,33	923 370,33

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	923 370,33

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	6 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	6 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	56 250,00	59 100,00	59 100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	800,00	800,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	200,00	200,00	200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	200,00	200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	48 000,00	50 000,00	50 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	4 000,00	4 150,00	4 150,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	250,00	250,00	250,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	396 170,00	402 000,00	402 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	336 600,00	348 000,00	348 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	29 000,00	29 000,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	29 370,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	200,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	30 000,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations et participations	277 562,00	278 300,00	278 300,00
7411	Dotation forfaitaire	197 500,00	190 500,00	190 500,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 000,00	25 000,00	25 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	22 000,00	20 000,00	20 000,00
744	FCTVA	0,00	2 000,00	2 000,00
7473	Participat° Départements	1 800,00	600,00	600,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	233,00	200,00	200,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 500,00	3 500,00	3 500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 517,00	6 500,00	6 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	20 012,00	20 000,00	20 000,00
7488	Autres attributions et participations	6 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	11 000,00	11 000,00
752	Revenus des immeubles	11 000,00	11 000,00	11 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	746 982,00	765 400,00	765 400,00
76	Produits financiers (b)	2,00	2,00	2,00
761	Produits de participations	2,00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels (c)	800,00	1 300,00	1 300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	200,00	200,00
7788	Produits exceptionnels divers	800,00	1 100,00	1 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	747 784,00	766 702,00	766 702,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 600,00	50,00	50,00
722	Immobilisations corporelles	2 600,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	50,00	50,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 600,00	50,00	50,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	750 384,00	766 752,00	766 752,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	156 618,33
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	923 370,33

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	166 000,00	119 000,00	119 000,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	106 000,00	38 000,00	38 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	82 000,00	107 200,00	107 200,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	0,00	15 000,00	15 000,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	4 500,00	3 000,00	3 000,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	121 500,00	325 500,00	325 500,00
	Total des dépenses d'équipement	500 000,00	617 700,00	617 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	57 000,00	59 200,00	59 200,00
1641	Emprunts en euros	57 000,00	53 000,00	53 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	6 200,00	6 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 580,29	27 603,78	27 603,78
	Total des dépenses financières	88 580,29	86 803,78	86 803,78
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	588 580,29	704 503,78	704 503,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 600,00	50,00	50,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	50,00	50,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	0,00	50,00	50,00
	Charges transférées (9)	3 600,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 600,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	79 093,09	45 000,00	45 000,00
21318	Autres bâtiments publics	65 093,09	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	2 000,00	2 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	14 000,00	43 000,00	43 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	82 693,09	45 050,00	45 050,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	671 273,38	749 553,78	749 553,78

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	19 837,53
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	= 0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 469,00	30 500,00	30 500,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	21 500,00	21 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	11 330,00	9 000,00	9 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	39,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	17 100,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	58,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	58,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	34 527,00	30 500,00	30 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 500,00	263 356,12	263 356,12
10222	FCTVA	6 500,00	58 000,00	58 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	2 000,00	2 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	3 000,00	3 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	200 356,12	200 356,12
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	13 500,00	263 356,12	263 356,12
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	48 027,00	293 856,12	293 856,12
021	Virement de la sect° de fonctionnement	239 000,00	250 000,00	250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	50 150,00	29 910,00	29 910,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	16 460,00	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	190,00	190,00	190,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	23 180,00	23 370,00	23 370,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	750,00	950,00	950,00
28051	Concessions et droits similaires	9 570,00	5 400,00	5 400,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	289 150,00	279 910,00	279 910,00
041	Opérations patrimoniales (9)	80 093,09	45 000,00	45 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00	42 500,00	42 500,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 500,00	2 500,00
2132	Immeubles de rapport	65 093,09	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	369 243,09	324 910,00	324 910,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	417 270,09	618 766,12	618 766,12

RESTES A REALISER N-1 (10)	17 850,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	132 775,19
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	769 391,31

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1) LIBELLE : Acquisitions diverses

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	196 574,31	a 1 800,50	119 000,00	b 119 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 082,89	1 800,50	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	23 082,89	1 800,50	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 491,42	0,00	119 000,00	119 000,00	0,00
2111	Terrains nus	3 154,88	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 679,02	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2184	Mobilier	55 401,59	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	93 255,93	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
٦	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-120 800,50
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 $[\]textbf{(5) Lorsque l'opération d'équipement est présent\'ee pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.}\\$

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1) LIBELLE : Bâtiments

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		178 161,06	a 4 404,91	38 000,00	b 38 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	178 161,06	4 404,91	38 000,00	38 000,00	0,00
2313	Constructions	178 161,06	4 404,91	38 000,00	38 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-42 404,91
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1) LIBELLE : Voiries diverses

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	858 323,25	a 13 632,12	107 200,00	b 107 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 112,97	13 584,00	500,00	500,00	0,00
2031	Frais d'études	18 727,13	13 584,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 385,84	0,00	500,00	500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	86 149,00	0,00	4 700,00	4 700,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	86 149,00	0,00	4 700,00	4 700,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 771,38	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 700,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 071,38	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	731 289,90	48,12	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	731 289,90	48,12	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-120 832,12
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1) LIBELLE : Plan Local d'Urbanisme

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	29 287,14	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 287,14	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	29 287,14	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1) LIBELLE : Extension atelier municipal

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-15 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1) LIBELLE : AIDE HABITAT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 000,00	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-3 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1) LIBELLE : Aménagements de la Pagerie

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	cumulées au réaliser N-1 (3)		Vote (4)	Montant pour information (5)	
	DEPENSES	8 524,95	a 0,00	325 500,00	b 325 500,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	5 464,45	0,00	25 500,00	25 500,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 983,26	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 481,19	0,00	500,00	500,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 060,50	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 060,50	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-325 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		7(2.2	1(2) /((())	1101117111	Fmprunts et		rigine du contrat		<u> </u>					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	1	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					670 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					670 000,00									
0599/7331065 02	CREDIT MUTUEL OCEAN	04/09/2007	2007-09-24	30/08/2008	60 000,00	F		4,550	4,550	EURO	Α	С	N	A-1
0599/7331065 03	CREDIT MUTUEL OCEAN	04/09/2007	2007-09-24	30/08/2008	80 000,00	F		4,580	4,580	EURO	Α	С	N	A-1
8366222	CAISSE EPARGNE	28/03/2013	2013-05-07	15/09/2013	300 000,00	F		3,800	3,800	EURO	Т	X Autres	N	A-1
MON241178EUR/0251662/001	CAISSE FRANCAISE DE FINACEMENT LOCAL	04/07/2006	2006-08-21	01/09/2007	230 000,00	F		4,040	4,040	EURO	А	С	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					670 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON FAIL NATU			s et dettes au 01/01		-, (
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		355 110,45					52 781,16	13 612,83	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		355 110,45					52 781,16	13 612,83	0,00	0,00
0599/7331065 02	N	0,00	A-1	7 913,04	1,00	F		4,550	7 913,04	360,03	0,00	0,00
0599/7331065 03	N	0,00	A-1	10 561,97	1,00	F		4,580	10 561,97	483,68	0,00	0,00
8366222	N	0,00	A-1	244 388,94	11,50	F		3,800	17 288,56	9 042,36	0,00	0,00
MON241178EUR/0251662/001	N	0,00	A-1	92 246,50	5,00	F		4,040	17 017,59	3 726,76	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
				l'emprunt après Capital restant dû au ro ouverture 01/01/N		Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	couverture éventuelle		Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		355 110,45					52 781,16	13 612,83	0,00	0,00	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	355 110,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
AMENAGEMENT ACCUEIL PERISCOLAIRE	49 568,00	6 196,00	37 176,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2017-01-01	
CGCT): 0 €		

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études documents d'urbanisme	2	24/03/2009
L	Frais d'études et insertions non suivies réalisati	5	24/03/2009
L	Immobilisations incoporelles	3	24/03/2009
L	Subventions d'équipement versées-Infrastructures	30	10/07/2012
L	Subventions d'équipement versées-Biens immos	15	10/07/2012
L	Subventions d'équipement versées-Biens mobiliers	5	10/07/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	86 853,78	I 86 853,78
16 Empru	ints et dettes assimilées (A)	59 200,00	59 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	53 000,00	53 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	6 200,00	6 200,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	27 653,78	27 653,78
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	50,00	50,00
020	Dépenses imprévues	27 603,78	27 603,78

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	86 853,78	19 837,53	0,00	106 691,31

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	339 910,00	III 339 910,00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	60 000,00	60 000,00
10222	FCTVA	58 000,00	58 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	2 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	279 910,00	279 910,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	190,00	190,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	23 370,00	23 370,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	950,00	950,00
28051	Concessions et droits similaires	5 400,00	5 400,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	250 000,00	250 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	339 910,00	17 850,00	132 775,19	200 356,12	690 891,31

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	106 691,31
Ressources propres disponibles	IV	690 891,31
Solde	V = IV - II (6)	584 200,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Anr mobili p d'amor	née de sation et rofil tissement aprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)		Taux initi Index (4)	al Taux actua-	Taux	à la date lu budget Index (4)	de vote	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité gara	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)						0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 316 315,98	281 513,97											10 419,12	10 819,65
0	2012	X Autres	Prêt construction de 7 logts Noisetiers	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	635 000,00	179 590,16	36,00	А	F		2,850	F		2,850	A-1	EURO	5 118,32	2 924,52
0	1988	X Autres	Locatifs Maison Neuve	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	159 888,52	14 952,03	6,00	А	F		4,940	F		4,940	A-1	EURO	738,63	2 201,59
0	1994	X Autres	Locatifs rue du Cerisier	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	192 977,58	29 865,67	10,00	А	F		5,800	F		5,800	A-1	EURO	1 732,21	2 287,25
0	1995	X Autres	Locatifs du Cerisier	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 389,43	24 959,70	11,00	А	F		5,800	F		5,800	A-1	EURO	1 447,66	1 684,74
0	1998	X Autres	PLA Locatif Platanes	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 056,13	3 440,24	14,00	А	F		4,300	F		4,300	A-1	EURO	147,93	184,25
0	1998	X Autres	PLA LOCATIFS PLATANES	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	159 004,32	28 706,17	14,00	А	F		4,300	F		4,300	A-1	EURO	1 234,37	1 537,30

COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ - COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ - BP - 2017

Désignation du bénéficiaire	mobili pi d'amort	ée de sation et rofil sissement aprunt (1)	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initial		Taux initial		nitial Taux à la date de vote du budget (6)		budget (6) Catégorie d'emprunt current		Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	
benencialie	Année	Profil	garanti	garantı				duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital	
TOTAL GENERAL					1 316 315,98	281 513,97											10 419,12	10 819,65		

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	21 238,77
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	66 393,99
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	87 632,76
Recettes réelles de fonctionnement	II	766 752,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	11,43

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR GETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	С	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	7,00	8,00	7,00	1,00	8,00
Adjoint Technique 2ème Classe	С	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	С	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint technique	С	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'Animation 2ème Classe	С	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	9,00	11,00	10,00	1,00	11,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ - COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ - BP - 2017

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C 1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

	<u> </u>			o o i/o i/it (ouito)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
adjoint technique	С	TECH	341	0,00	3-a°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3. 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %. 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 - de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3 1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT	
Etablissements publics de coopération intercommunale				
Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée	01/01/2001	TPU	0,00	
SyDEV	22/12/2010	sans fiscalité propre	0,00	
SIAEP Forêt de Mervent	01/06/2011	sans fiscalité propore	0,00	
Autres organismes de regroupement				
e-Collectivités Vendée	01/01/2014	sans fiscalité propre	0,00	

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	1 087 000,00	0,00	17,20	0,00	186 964,00	0,00
ТҒРВ	760 400,00	0,00	17,38	0,00	132 158,00	0,00
TFPNB	63 900,00	0,00	48,37	0,00	30 908,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 911 300,00	0,00			350 030,00	0,00

COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ - COMMUNE DE ST MICHEL LECLOUCQ - BP - 2017

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES:
Pour: 13
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 09/03/2017

Présenté par le Maire (1), A Saint Michel le Cloucq, le 14/03/2017 le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Saint Michel le Cloucq, le 14/03/2017 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BAZANTE ESTELLE	
BRONDY ALAIN	
CHARBONNEAU DOMINIQUE	
COGNEE AGNES	
GAIGNET PASCAL	
GUILLON FRANCIS	
HILAIREAU JACQUES	
HOUSSIN TOURANE FLORENCE	
LAFFICHER LAURENT	
METAIS FREDERIC	
NARDIN PATRICIA	
POUZIN ANITA	
RAGUIN PIERRETTE	
YVES BILLAUD	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2017, et de la publication le 01/01/2017 A Saint Michel le Cloucq, le 14/03/2017

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



20 Im 204 Su 21 Im 22 Im 23 Im 101 Op 102 Op 103 Op 106 Op 108 Op	tocks Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204) Indiventions d'équipement versées (hors opérations) Immobilisations corporelles (hors opérations) Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) Immobilisations en cours (hors opérations) Immobilisations et réserves Immobilisations et ré	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 166 000,00 120 000,00 0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 119 000,00 18 000,00 10 000,00 15 000,00 325 500,00 617 700,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 119 000,00 107 200,00 15 000,00 325 500,00 617 700,00
204 Su 21 Im 22 Im 23 Im 101 Op 102 Op 103 Op 106 Op 108 Op	ubventions d'équipement versées (hors opérations) nmobilisations corporelles (hors opérations) nmobilisations reçues en affectation (hors opérations) nmobilisations en cours (hors opérations) pération d'équipement n° 101 (5) pération d'équipement n° 102 (5) pération d'équipement n° 103 (5) pération d'équipement n° 106 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	0,00 0,00 0,00 0,00 166 000,00 106 000,00 20 000,00 0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00	0,00 0,00 0,00 119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00	0,00 0,00 0,00 0,00 119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00
21 Im 22 Im 23 Im 101 Op 102 Op 103 Op 106 Op 108 Op	nmobilisations corporelles (hors opérations) nmobilisations reçues en affectation (hors opérations) nmobilisations en cours (hors opérations) pération d'équipement n° 101 (5) pération d'équipement n° 102 (5) pération d'équipement n° 103 (5) pération d'équipement n° 106 (5) pération d'équipement n° 108 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	0,00 0,00 0,00 166 000,00 182 000,00 20 000,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00	0,00 0,00 0,00 119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00	0,00 0,00 0,00 119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00
22 Im 23 Im 101 Op 102 Op 103 Op 106 Op 108 Op 109 Op	nmobilisations reçues en affectation (hors opérations) nmobilisations en cours (hors opérations) pération d'équipement n° 101 (5) pération d'équipement n° 102 (5) pération d'équipement n° 103 (5) pération d'équipement n° 106 (5) pération d'équipement n° 108 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	0,00 0,00 166 000,00 106 000,00 82 000,00 20 000,00 0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00	0,00 0,00 119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 3 000,00 3 000,00 617 700,00 0,00	0,00 0,00 119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00
23 Im 101 Op 102 Op 103 Op 106 Op 108 Op 109 Op	pération d'équipement n° 101 (5) pération d'équipement n° 102 (5) pération d'équipement n° 103 (5) pération d'équipement n° 103 (5) pération d'équipement n° 106 (5) pération d'équipement n° 108 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	0,00 166 000,00 106 000,00 82 000,00 20 000,00 0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00	0,00 119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00 0,00	0,00 119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00
101 Op 102 Op 103 Op 106 Op 108 Op	pération d'équipement n° 101 (5) pération d'équipement n° 102 (5) pération d'équipement n° 103 (5) pération d'équipement n° 106 (5) pération d'équipement n° 108 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	166 000,00 106 000,00 82 000,00 20 000,00 0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00	119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00 0,00	119 000,00 38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00
102 Op 103 Op 106 Op 108 Op 109 Op	pération d'équipement n° 102 (5) pération d'équipement n° 103 (5) pération d'équipement n° 106 (5) pération d'équipement n° 108 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	106 000,00 82 000,00 20 000,00 0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00	38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00	38 000,00 107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00
102 Op 103 Op 106 Op 108 Op 109 Op	pération d'équipement n° 102 (5) pération d'équipement n° 103 (5) pération d'équipement n° 106 (5) pération d'équipement n° 108 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	106 000,00 82 000,00 20 000,00 0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00	107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00	107 200,00 10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00
106 Op 108 Op 109 Op	pération d'équipement n° 106 (5) pération d'équipement n° 108 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	20 000,00 0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00	10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00 0,00	10 000,00 15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00
108 Op 109 Op	pération d'équipement n° 108 (5) pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	0,00 4 500,00 121 500,00 500 000,00 0,00	15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00 0,00	15 000,00 3 000,00 325 500,00 617 700,00
109 Op	pération d'équipement n° 109 (5) pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	4 500,00 121 500,00 500 000,00 0,00	3 000,00 325 500,00 617 700,00 0,00	3 000,00 325 500,00 617 700,00
	pération d'équipement n° 110 (5) Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	121 500,00 500 000,00 0,00	325 500,00 617 700,00 0,00	325 500,00 617 700,00
110 Op	Total des dépenses d'équipement otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	500 000,00	617 700,00 0,00	617 700,00
	otations, fonds divers et réserves ubventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	
	ubventions d'investissement (sauf 138)	ŕ	-	0,00
10 Do	` ,	0,00	0,00	
13 Su	utres subvent° invest. non transf.			0,00
138 Au		0,00	0,00	0,00
16 En	mprunts et dettes assimilées	57 000,00	59 200,00	59 200,00
1641 Em	mprunts en euros	57 000,00	53 000,00	53 000,00
16878 De	ettes - Autres organismes, particuliers	0,00	6 200,00	6 200,00
18 Co	ompte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Pa	articipat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Au	utres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020 Dé	épenses imprévues	31 580,29	27 603,78	27 603,78
	Total des dépenses financières	88 580,29	86 803,78	86 803,78
Total des	es dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	588 580,29	704 503,78	704 503,78
040 Op	pérat° ordre transfert entre sections	3 600,00	50,00	50,00
Re	eprises sur autofinancement antérieur			
139151 Su	ub. transf cpte résult. GFP de rattach.	0,00	50,00	50,00
Ch	harges transférées (9)			
2188 Au	utres immobilisations corporelles	2 600,00	0,00	0,00
2313 Co	onstructions	1 000,00	0,00	0,00
041 Op	pérations patrimoniales	79 093,09	45 000,00	45 000,00
21318 Au	utres bâtiments publics	65 093,09	0,00	0,00
2313 Co	onstructions	0,00	2 000,00	2 000,00
2315 Ins	stallat°, matériel et outillage techni	14 000,00	43 000,00	43 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	82 693,09	45 050,00	45 050,00
	EPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE l'otal des dépenses réelles et d'ordre)	671 273,38	749 553,78	749 553,78

	+
RESTES A REALISER N-1	19 837,53
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	769 391,31
	-

POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)	0,00